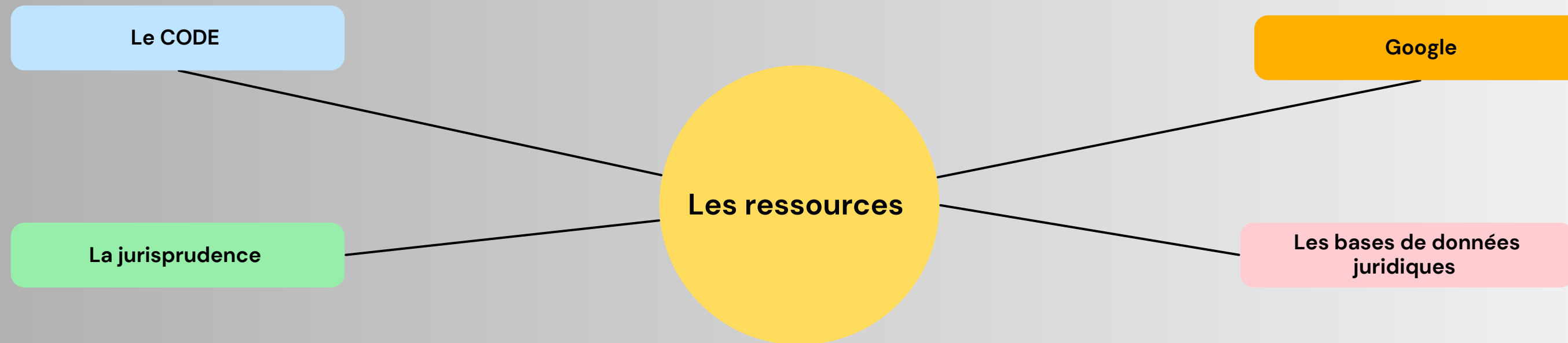


Ce que j'aurais aimé savoir en L1 droit



Pourquoi le Code :

- C'est la base incontournable de tous les cours et manuels de droit : appuyez-vous dessus sans exception.
- Ne le sous-estimez pas : le maîtriser peut vous aider à réduire les aléas pendant les épreuves.
- S'il est autorisé pendant l'examen, il est essentiel de réviser régulièrement avec, afin de s'y habituer pleinement et d'être parfaitement prêt le jour J.

Pourquoi la jurisprudence :

- Le droit est une discipline en constante évolution, principalement influencée par la jurisprudence. En tant que juriste compétent, il est indispensable de se tenir informé des nouveaux arrêts au quotidien. Prenez dès maintenant l'habitude de suivre ces actualités, d'autant plus lorsqu'en Master vous vous spécialisez : il sera alors essentiel de maîtriser tous les aspects de votre domaine.
- Apprenez à localiser rapidement la jurisprudence pertinente et à la lire efficacement, parfois en diagonale, pour en saisir l'essentiel.

Pourquoi Google :

- C'est souvent notre premier réflexe, car il nous offre une première piste sur la thématique abordée et permet même d'établir des liens inattendus avec d'autres sujets connexes. Il nous fournit une vision générale que nous pourrions ensuite affiner à l'aide d'autres outils.

Pourquoi les bases de données juridiques :

- C'est une compétence essentielle pour un juriste : savoir utiliser ces outils vous permettra de vous démarquer. C'est également une aptitude précieuse à valoriser sur votre CV.
- Les recruteurs demandent souvent quelle base de données juridique vous maîtrisez et attendent que vous soyez capable de travailler avec. Il est donc crucial de développer cette habitude dès vos années d'étude afin d'être pleinement à l'aise dans le monde professionnel.

Le Code

1- La table des matières

1. Comprendre la structure du Code

(Prenons l'exemple du Code civil) :

Le Code civil est divisé en plusieurs livres, titres, chapitres, et sections. La table des matières sert à répertorier toutes ces divisions, ce qui permet de s'y repérer facilement.

- **Livre** : Le Code civil est divisé en plusieurs livres, chacun abordant un domaine particulier du droit (par exemple, le droit des personnes, le droit des contrats, le droit de la famille, etc.)
- **Titre** : Chaque livre est divisé en titres, correspondant à des thèmes plus précis.
- **Chapitre et Section** : Certains titres sont subdivisés en chapitres ou sections pour détailler davantage un aspect particulier du droit.

2. Utiliser la table des matières

La table des matières du Code civil se trouve généralement au début du code. Elle est organisée par ordre chronologique, de la partie générale à la partie spéciale. Voici les étapes pour l'utiliser:

- **Identifier la matière recherchée** : Parcourez la table des matières pour repérer la section qui correspond à votre sujet (par exemple, si vous cherchez des informations sur le mariage, cherchez dans le Livre relatif à la famille).
- **Repérer les titres et articles** : Notez le numéro du titre, du chapitre ou de la section qui vous intéresse. La table des matières mentionne aussi parfois les numéros d'articles associés à chaque section.
- **Naviguer dans le Code** : Une fois que vous avez identifié le titre, le chapitre, ou la section, vous pouvez trouver facilement les articles correspondants dans le Code civil en vous aidant des numéros.

3. Exemple de recherche pratique

Supposons que vous souhaitez consulter les règles relatives à la **vente**. Voici comment vous pourriez procéder :

- **Étape 1** : Regardez dans la table des matières du Code civil, sous le Livre relatif aux contrats.
- **Étape 2** : Trouvez le titre qui traite du contrat de vente (généralement "Des contrats" ou "Des contrats spéciaux").
- **Étape 3** : Repérez les articles numérotés qui régissent spécifiquement la vente (par exemple, **les articles 1582** et suivants).

Le Code

2- Les points de jurisprudence sous l'article

1. Comprendre le rôle des points de jurisprudence

Les points de jurisprudence sous les articles du Code civil fournissent des exemples de décisions judiciaires ayant une portée interprétative, souvent en lien avec une situation concrète. Ces points permettent de :

- Clarifier le sens de la loi : En indiquant comment un article a été appliqué par les juges, ces points montrent les nuances ou les zones d'ombre dans l'application de la loi.
- Apporter des éléments pratiques : Ils permettent de voir comment les juges appliquent la législation dans la réalité des affaires, en tenant compte des faits, des arguments des parties et des principes généraux du droit.
- Guider la pratique juridique : En tant que praticien du droit (avocat, juriste, etc.), connaître la jurisprudence permet d'anticiper l'évolution des décisions et de préparer des stratégies juridiques plus informées.

2. Comment lire les points de jurisprudence

Les points de jurisprudence sous les articles du Code civil sont souvent accompagnés d'un résumé de l'application de l'article par les juges. Voici comment les analyser :

- Identifier la thématique pratique en gras : La thématique principale, souvent mise en évidence en gras, vous indique le sujet précis traité par la jurisprudence (par exemple, "validité du contrat", "résolution du contrat", etc.). Cela permet de comprendre rapidement de quel aspect de l'article il est question.
- Comprendre l'application de l'article par les juges : Chaque point de jurisprudence résume la manière dont les juges ont appliqué l'article dans une situation concrète. Cela inclut les principes dégagés par la décision, les faits ayant conduit à l'arrêt, et la façon dont la loi a été interprétée ou précisée dans ce cas spécifique

3. Exemple d'utilisation pratique

- Si vous consultez **l'article 1582 du Code civil** sur le contrat de vente, vous pouvez trouver un point de jurisprudence expliquant une décision où la Cour de cassation a clarifié la notion de "**consentement libre et éclairé**" dans un contrat de vente. Ce point pourrait vous permettre de comprendre comment cette notion est interprétée en pratique.

Le Code

3- Les tables qui se trouvent à la fin du Code

1. La Table de renvois ou table de comparaison

La table de renvoi située à la fin d'un code juridique est un outil essentiel pour effectuer des comparaisons entre les articles de la législation antérieure et ceux issus d'une réforme. Elle permet de relier les anciens articles aux nouveaux, facilitant ainsi la compréhension des évolutions législatives.

Utilité en Pratique :

1. Cas pratique :

Lorsqu'un cas pratique implique des faits survenus avant l'entrée en vigueur d'une réforme, la table de renvoi est cruciale pour identifier la version des articles applicables à l'époque des faits. Cela garantit une analyse juridique en conformité avec le cadre normatif en vigueur à ce moment précis.

2. Commentaires d'Arrêt :

Dans le cadre d'un commentaire d'arrêt, cette table est tout aussi précieuse pour :

- Connaître la position juridique antérieure sur une thématique abordée dans l'arrêt.
- Analyser les changements introduits par la réforme et leur impact sur la décision rendue ou sur la doctrine préexistante.
-

Un Outil de Continuité Juridique :

La table de renvoi permet ainsi de retracer l'évolution des textes, d'établir des correspondances entre l'ancien et le nouveau droit, et de mieux comprendre les intentions du législateur. Cela en fait un outil incontournable pour les juristes, notamment dans les situations où il est nécessaire de naviguer entre les différentes époques du droit pour résoudre des questions juridiques complexes.

2. La Table de chronologie

La table de chronologie est particulièrement utile car elle **inclut également la reproduction d'extraits d'autres codes**, classés par ordre alphabétique, intégrés au Code civil.

Par exemple : si votre sujet porte sur les clauses abusives, une notion centrale en droit commun des contrats, vous vous référerez naturellement à **l'article 1171 du Code civil**. Cependant, cet article ne s'applique pas à toutes les catégories de contrats. En effet, comme son champ d'application est limité aux contrats d'adhésion, il faut rester vigilant dans vos analyses (et dans vos copies !).

- Pour les contrats conclus entre professionnels et consommateurs, c'est **l'article L212-1 du Code de la consommation** qui régit les clauses abusives. En revanche, pour les contrats conclus entre professionnels, il convient de se référer aux dispositions de **l'article L442-1 du Code de commerce**.

La table de chronologie vous permet donc de **localiser rapidement** ces dispositions reproduites dans le Code civil, en fonction de leur origine. Cela vous évite de perdre du temps et garantit que vous appliquerez les règles pertinentes selon le type de contrat concerné par votre sujet.

3. La Table alphabétique

La **table alphabétique** dans le code juridique est un outil très pratique qui permet de rechercher rapidement des articles liés à une thématique particulière. Elle fonctionne comme un index organisé par mots-clés, correspondant à des notions, concepts ou sujets juridiques.

Comment cela fonctionne ?

- Les mots-clés sont classés par ordre alphabétique. Chaque mot-clé renvoie aux articles du code qui traitent de ce sujet.
- Si vous travaillez sur un cas pratique et devez trouver des dispositions juridiques pertinentes, vous pouvez consulter cette table pour orienter votre recherche.

Exemple d'utilisation :

Supposons que vous travaillez sur un cas pratique lié à la **responsabilité** :

1. Ouvrez la table alphabétique et cherchez la **lettre R**.
2. Sous le mot-clé "Responsabilité", vous trouverez différentes sous-rubriques comme :
 - Responsabilité contractuelle : cela vous mènera aux articles relatifs à la responsabilité des parties dans un contrat.
 - Responsabilité délictuelle : cela vous renverra aux articles traitant des faits juridiques causant un dommage hors contrat.
3. Vous suivez ces références pour accéder directement aux articles du code concerné.


La jurisprudence


1- Légifrance


<https://www.legifrance.gouv.fr>


The screenshot shows the top navigation bar of the Legifrance website. On the left is the French Republic logo with the text 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE' and the motto 'Liberté Égalité Fraternité'. Next to it is the 'Légifrance' logo and the tagline 'Le service public de la diffusion du droit'. To the right are several menu items: 'DROIT NATIONAL EN VIGUEUR', 'PUBLICATIONS OFFICIELLES', 'AUTOUR DE LA LOI', 'Droit et jurisprudence de l'Union européenne', and 'Droit international'. Above these are links for 'Informations de mises à jour', 'Gestion des cookies', and 'Nous contacter'. A dark blue button on the far right says 'Activer l'aide sur la page'. Below the navigation bar is a search section with the text 'Effectuer une recherche dans :'. It features two dropdown menus: 'Tous les contenus' and 'Dans tous les champs'. A search input field contains the example text 'Ex. : L. 121-1, CGI, 10-15056, dol, majeurs protégés'. A search button with a magnifying glass icon is on the right. Below the search bar is a link for 'RECHERCHE AVANCÉE'.


Journal officiel de la République française (JORF)


 [JORF n° 0007](#)
du 9 janvier 2025

 [JORF n° 0006](#)
du 8 janvier 2025

 [JORF n° 0005](#)
du 7 janvier 2025

 [JORF n° 0004](#)
du 5 janvier 2025

 [JORF n° 0003](#)
du 4 janvier 2025

 [JORF n° 0002](#)
du 3 janvier 2025

Rechercher un JORF par date
ou par période de publication

Format JJ/MM/AAAA, MM/AAAA ou AAAA ⓘ

JJ/MM/AAAA  → JJ/MM/AAAA 

Afficher les résultats 

La jurisprudence

1- Légifrance

The image shows a screenshot of the Légifrance website. The main navigation menu includes: **DROIT NATIONAL EN VIGUEUR**, **PUBLICATIONS OFFICIELLES**, **AUTOUR DE LA LOI**, **CODES**, **TEXTES CONSOLIDÉS**, **JURISPRUDENCE**, and **CIRCULAIRES ET INSTRUCTIONS**. The **JURISPRUDENCE** menu is expanded, showing sub-categories: **Jurisprudence constitutionnelle**, **Jurisprudence administrative**, **Jurisprudence administrative - Plan de classement**, **Jurisprudence judiciaire**, **Jurisprudence judiciaire - Plan de classement**, and **Jurisprudence financière**. A search bar is visible with the text "Effectuer une recherche dans :". Below the search bar, there are options for "Tous les contenus" and "Dans tous les champs". The page also features a section for the **Journal officiel de la République française (JORF)** with a search interface for JORF by date or period of publication. The search interface includes a format field (JJ/MM/AAAA, MM/AAAA ou AAAA) and a search button labeled "Afficher les résultats".

Le service public de la diffusion du droit

Liberté
Égalité
Fraternité

Effectuer une recherche dans :

Tous les contenus

Dans tous les champs

Journal officiel de la République française (JORF)

JORF n° 0007 du 9 janvier 2025

JORF n° 0006 du 8 janvier 2025

JORF n° 0005 du 7 janvier 2025

JORF n° 0004 du 5 janvier 2025

JORF n° 0003 du 4 janvier 2025

JORF n° 0002 du 3 janvier 2025

Rechercher un JORF par date ou par période de publication

Format JJ/MM/AAAA, MM/AAAA ou AAAA

JJ/MM/AAAA → JJ/MM/AAAA

Afficher les résultats

Accès rapides

> Codes

> Textes consolidés

> Jurisprudence constitutionnelle

La jurisprudence

1- Légifrance

The image shows a screenshot of the Légifrance website. The top left features the French Republic logo and the text 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE' and 'Liberté Égalité Fraternité'. The main header includes 'Légifrance' and 'DROIT NATIONAL EN VIGUEUR'. Below this, there are navigation tabs for 'CONSTITUTION', 'CODES', 'TEXTES CONSOLIDÉS', and 'JURISPRUDENCE'. A search bar is prominently displayed with the text 'Effectuer une recherche dans :'. A red circle highlights the search dropdown menu, which is currently set to 'Tous les contenus'. A red arrow points from the search bar area towards the 'Jurisprudence' link in the breadcrumb navigation. Below the search bar, there is a 'Sélectionner un fonds' section with various options: Codes, Textes consolidés, Journal officiel, Circulaires et instructions, Jurisprudence constitutionnelle, Jurisprudence administrative, Jurisprudence judiciaire, Jurisprudence financière, Accords de branche et conventions collectives, Accords d'entreprise, and CNIL. The 'Tous les contenus' option is selected. Below this, there is a breadcrumb trail: 'Jurisprudence > Jurisprudence judiciaire - Plan de classement'. At the bottom, there are two sidebars. The left sidebar is titled 'Droit national en vigueur' and lists: Constitution, Codes, Textes consolidés, Jurisprudence, Jurisprudence constitutionnelle, Jurisprudence administrative, Jurisprudence administrative - Plan de classement, Jurisprudence judiciaire, and Jurisprudence judiciaire - Plan de classement. The right sidebar is titled 'Jurisprudence' and lists: Jurisprudence constitutionnelle, Jurisprudence administrative, Jurisprudence administrative - Plan de classement, Jurisprudence judiciaire, Jurisprudence judiciaire - Plan de classement, and Jurisprudence financière.

Effectuer une recherche dans :

Tous les contenus Dans tous les champs Ex. : L. 121-1, CGI, 10-15056, dol, majeurs protégés

Sélectionner un fonds

- Codes
- Textes consolidés
- Journal officiel
- Circulaires et instructions
- Jurisprudence constitutionnelle
- Jurisprudence administrative
- Jurisprudence judiciaire
- Jurisprudence financière
- Accords de branche et conventions collectives
- Accords d'entreprise
- CNIL
- Tous les contenus

Accueil > Droit National En Vigueur > Droit national en vigueur > Jurisprudence

Effectuer une recherche dans :

Tous les contenus Dans tous les champs Ex. : L. 121-1, CGI, 10-15056, dol, majeurs protégés

RECHERCHE AVANCÉE

Droit national en vigueur

- Constitution
- Codes
- Textes consolidés
- Jurisprudence
 - Jurisprudence constitutionnelle
 - Jurisprudence administrative
 - Jurisprudence administrative - Plan de classement
 - Jurisprudence judiciaire
 - Jurisprudence judiciaire - Plan de

Jurisprudence

- Jurisprudence constitutionnelle
- Jurisprudence administrative
- Jurisprudence administrative - Plan de classement
- Jurisprudence judiciaire
- Jurisprudence judiciaire - Plan de classement
- Jurisprudence financière

La jurisprudence

1- Légifrance

Information de mises à jour | Gestion des cookies | Nous contacter | Activer l'aide sur la page

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Légifrance
Le service public de la diffusion du droit

DROIT NATIONAL EN VIGUEUR | PUBLICATIONS OFFICIELLES | AUTOUR DE LA LOI | Droit et jurisprudence de l'Union européenne | Droit international

CONSTITUTION ▾ | CODES | TEXTES CONSOLIDÉS | **JURISPRUDENCE** ▾ | CIRCULAIRES ET INSTRUCTIONS | ACCORDS COLLECTIFS ▾

🏠 > [Droit national en vigueur](#) > [Jurisprudence](#) > [Jurisprudence judiciaire](#)

Effectuer une recherche dans :

Tous les contenus ▾ | Dans tous les champs ▾ | Ex. : L. 121-1, CGI, 10-15056, dol, majeurs protégés

RECHERCHE AVANCÉE

VOTRE RECHERCHE

Jurisprudence judiciaire ▾

Dans tous les champs ▾

Ex. : L. 121-1, CGI, 10-15056, dol, majeurs pr

Relancer la recherche 🔍

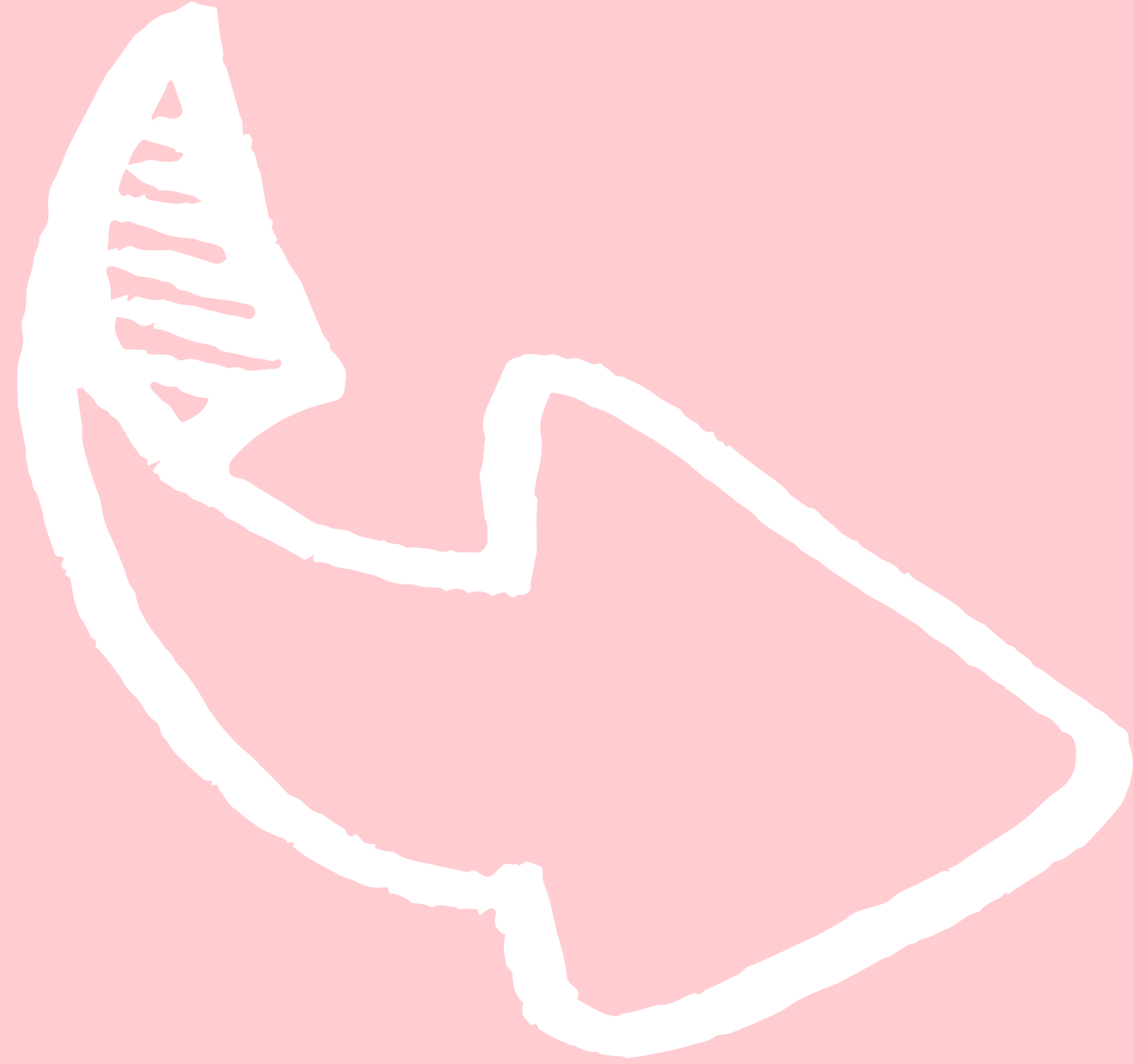
Passer en recherche avancée ↻

AFFINER LA RECHERCHE

596485 texte(s) trouvé(s) | Date de décision antéchronologique ▾ | Afficher 10 résultats par page ▾ | 🖨️

1. > Cour de cassation, civile, Chambre civile 3, 19 décembre 2024, 23-15.116, Inédit
2. > Cour de cassation, civile, Chambre civile 3, 19 décembre 2024, 21-22.031, Inédit
3. > Cour de cassation, civile, Chambre civile 3, 19 décembre 2024, 23-23.780, Inédit
4. > Cour de cassation, civile, Chambre civile 3, 19 décembre 2024, 23-12.985, Inédit
5. > Cour de cassation, civile, Chambre civile 2, 19 décembre 2024, 22-70.015, Inédit
6. > Cour de cassation, civile, Chambre civile 2, 19 décembre 2024, 23-16.368, Inédit
7. > Cour de cassation, civile, Chambre civile 2, 19 décembre 2024, 23-13.355, Inédit

La jurisprudence...



**...Se trouve également
dans les bases de
données juridiques**

3- Les bases de données juridiques

faire un renvoi aux supports dans ecampus “se repérer dans les ressources en droit”

4- Google

1. Une vue d'ensemble rapide

- **Simplicité d'accès** : Google est accessible à tous et ne nécessite ni abonnement ni compétences techniques particulières.
- **Panorama global** : Il permet d'obtenir une vision d'ensemble sur un sujet en agrégeant des contenus variés (articles, blogs, bases de données, documents institutionnels, etc.).
- **Thèmes connexes** : Grâce à son algorithme de recherche avancé, Google propose des résultats connexes qui peuvent aider à explorer des pistes auxquelles on n'aurait pas forcément pensé.

4- Google

2. Un point de départ efficace

Avant de se plonger dans des bases de données spécialisées (souvent payantes ou complexes), Google est une excellente porte d'entrée pour :

- Trouver des décisions de justice disponibles gratuitement.
- Accéder à des résumés, articles ou analyses sur des sujets juridiques.
- Identifier des sources fiables (universités, cabinets d'avocats, institutions).

4- Google

3. Fonctionnalités utiles pour les juristes

- **Recherches ciblées :**

- Utilisez des opérateurs de recherche avancée pour affiner les résultats :
 - "mot-clé exact" pour chercher une phrase précise.
 - filetype:pdf pour trouver des documents téléchargeables comme des rapports ou des notes juridiques.
- **Exemple** : jurisprudence licenciement site:courdecassation.fr pour des décisions spécifiques.

- **Actualité juridique** : La section **Google Actualités** est utile pour suivre les évolutions récentes en droit.

- **Exploration d'idées** : Les suggestions de recherche permettent d'élargir ou de préciser une recherche initiale.